



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE

#### Deuxième session

Trondheim (Norvège), 7-11 août 2003

### AMÉLIORER LES RAPPORTS SUR LA SITUATION ET LES TENDANCES DE L'AQUACULTURE

#### RÉSUMÉ

Après un bref résumé expliquant la nature des données aquacoles collectées par la FAO, le présent document passe en revue les actions entreprises par la FAO et, dans une moindre mesure, par les autres institutions internationales, depuis la première session du Sous-Comité. S'appuyant sur l'expérience acquise par la FAO concernant la disponibilité et la fiabilité des systèmes statistiques nationaux, le présent document propose des actions prioritaires s'appliquant aux niveaux régional, national et international, selon qu'il convient. Il décrit les activités prévues et proposées par le Département des Pêches de la FAO pour la prochaine période d'intersessions. En outre, les membres du Sous-Comité sont invités à commenter les activités entreprises pendant la période d'intersessions précédente, faire rapport et débattre des actions qu'ils comptent entreprendre pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture, et indiquer les possibilités de collaboration avec la FAO pendant la période d'intersessions à venir, jusqu'à la prochaine session du Sous-Comité.

### RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE SESSION DU SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE

1. La première session du Sous-Comité de l'aquaculture du Département des pêches (COFI:AQ/I) a souligné l'importance de la mise en œuvre des dispositions relatives à l'aquaculture du Code de conduite pour une pêche responsable. Dans le cadre de cet objectif ambitieux, le Sous-Comité a également pris en compte le besoin d'établir des rapports sur la

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

situation et les tendances de l'aquaculture à l'échelon mondial<sup>1</sup> et a formulé des recommandations s'appliquant aux niveaux régional, national et international pour améliorer la qualité des informations sur le secteur et, plus précisément, pour augmenter la fiabilité des données statistiques. Le Sous-Comité a recommandé en particulier que la FAO élabore une approche pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture, analogue à celle qui a été mise au point pour les pêches de capture, en mettant l'accent sur la qualité des informations qui sont à la base des rapports. Les principales recommandations relatives à l'amélioration des rapports sur la situation et les tendances formulées au cours de la première réunion du Sous-Comité de l'aquaculture du Département des pêches sont résumées ci-après. Le présent document examine par la suite les progrès effectués dans l'application de ces recommandations.

2. Dans le but d'améliorer les statistiques mondiales mesurant la capacité, exploitée ou sous-exploitée, de l'aquaculture à augmenter sa contribution à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et aux objectifs économiques et sociaux à l'échelon planétaire, le Sous-Comité a recommandé<sup>2</sup> qu'il fallait, au minimum, que les données suivantes soient collectées au niveau national: la production en quantité et en valeur des espèces élevées d'importance commerciale, le nombre et le type d'installations et les informations sur leur emplacement, y compris les estimations appropriées pour le secteur rural, les prix, l'emploi, la consommation et le commerce international des produits de l'aquaculture.

3. Le Sous-Comité a suggéré que la FAO évalue la qualité des données qu'elle reçoit et diffuse et communique au Sous-Comité, à sa prochaine session, ses propositions sur la manière dont on peut, selon qu'il convient, améliorer la fiabilité des données. Il a aussi souligné le besoin de définitions claires des pêches fondées sur l'aquaculture et des nouvelles technologies.

4. Le Sous-Comité a recommandé l'incorporation de la collecte des données aquacoles dans les systèmes de collecte de données nationaux existants (par exemple, le recensement agricole, les enquêtes sur la main d'œuvre et la consommation), afin d'utiliser efficacement les ressources financières limitées et de s'appuyer sur les capacités statistiques existantes. Il a reconnu que la formation et l'éducation en matière de collecte de données, d'analyse, de stockage, de gestion et de diffusion étaient fondamentales si l'on veut garantir la disponibilité de données de bonne qualité. Le Sous-Comité a demandé que la FAO continue d'aider les pays sur ces problèmes par le biais du Programme de coopération technique.

## **DONNÉES ACTUELLES ET PROCESSUS D'INFORMATION**

5. Le Service de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI) de la FAO rassemble, analyse, interprète et diffuse des statistiques sur la production aquacole mondiale. Bien que la base de données des statistiques sur l'aquaculture soit relativement plus récente que celle concernant les pêches de capture, la FAO communique et encourage la communication de statistiques relatives à la production aquacole depuis près de vingt ans, et ces statistiques sont identifiées séparément dans la production halieutique mondiale. Selon les statistiques de la FAO, le secteur aquacole a connu une croissance importante pendant cette période, et cette augmentation a des répercussions profondes sur la disponibilité alimentaire, les moyens d'existence, le commerce et l'utilisation des ressources.

6. Depuis la première session du Sous-Comité de l'aquaculture, la FAO a continué d'encourager la collecte de données relatives à l'aquaculture, identifiées séparément de celles des pêches de capture, au moyen de méthodes statistiques valables permettant de mesurer la fiabilité des données. Cependant, si l'on se réfère aux réponses à l'enquête annuelle de la FAO et en supposant que le manque de réponses est dû en grande partie à la non disponibilité des données

---

<sup>1</sup> COFI AQ/I/2002/5. « Améliorer la communication de données sur la situation et les tendances du développement aquacole ».

<sup>2</sup> FAO, 2002. Comité des pêches. Rapport de la première session du Sous-Comité de l'aquaculture. Beijing, République populaire de Chine, 18-22 avril 2002. Rapport sur les pêches No 674.

demandées, on ne note aucun progrès réel en la matière. De nombreux pays ont continué d'évaluer leur production en agrégeant les espèces à un niveau tel que les données communiquées sont d'un usage limité pour une analyse globale. On constate que les programmes statistiques gouvernementaux de certains pays ont régressé par insuffisance de moyens budgétaires et de ressources et parce que la collecte de données relatives à l'aquaculture n'est pas considérée comme une priorité.

7. La FAO est la seule source des statistiques mondiales systématiques sur la production aquacole. La plupart des études portant sur la situation, les tendances et les perspectives de l'aquaculture dans le monde effectuées par des analystes reposent sur les statistiques de la FAO. La FAO analyse elle-même ces données statistiques afin de suivre les nombreux aspects de la pêche mondiale: production halieutique ventilée entre pêche de capture et aquaculture, production et commerce des produits de la pêche, consommation de poisson et emploi dans le secteur de la pêche. À partir de ces analyses, la FAO étudie les tendances et tente d'évaluer la contribution future du poisson à la sécurité alimentaire. Depuis 1996, la FAO publie un rapport biennal<sup>3</sup> sur la situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde qui comprend notamment des aperçus des différents secteurs, une politique émergente et des analyses de questions économiques.

8. La base des statistiques sur l'aquaculture est l'outil fondamental pour effectuer le suivi et l'analyse stratégique du développement de l'aquaculture aux niveaux régional, national et mondial. Elle est un moyen efficace de décrire les caractéristiques et l'évolution rapide de l'un des secteurs de production alimentaire les plus complexes et dynamiques à l'échelon international. Elle est également un instrument valable pour les groupes des secteurs public et privé qui veulent évaluer les incidences de l'utilisation des ressources, définir les impacts sur la nutrition et l'économie et formuler des stratégies de développement et de marché.

9. Au niveau national, les principaux utilisateurs des données sont les administrations nationales responsables de l'aquaculture, les associations de producteurs, les représentants du secteur commercial, ainsi que les autres utilisateurs généraux (institutions financières, associations de consommateurs, économistes, donateurs, organisations de la société civile, etc.). Les approches nationales varient selon le contexte institutionnel, les ressources disponibles et l'importance du secteur.

## **PROBLÈMES AVEC LES DONNÉES**

10. La collecte des données relatives à l'aquaculture dans le monde pose des problèmes. Ceux-ci peuvent se produire au niveau international lorsque la FAO compile les statistiques mondiales; au niveau national lorsque les pays compilent les données et communiquent leurs statistiques relatives à l'aquaculture; au niveau local lorsque les procédures adéquates de collecte des données doivent être disponibles et suivies. En outre, les problèmes peuvent se poser si la communication entre ces différents niveaux est absente ou insuffisante.

11. Au niveau international, les problèmes incluent les questions d'harmonisation des termes, le manque de rapports en temps opportun, l'absence de rapports et l'évaluation de la fiabilité des données communiquées. Même l'obtention d'une définition commune de l'aquaculture s'avère difficile et fait l'objet d'un débat international car de nouvelles méthodes et technologies apparaissent au niveau local. La création d'un glossaire commun approuvé au niveau international est considérée comme un besoin indispensable. Bien qu'ayant suscité de nombreuses discussions<sup>4</sup>, ce glossaire n'a toujours pas vu le jour.

12. En remplissant son rôle de compilateur des données relatives à l'aquaculture reçues dans les rapports des différentes nations, la FAO s'est heurtée aux problèmes que connaissent traditionnellement certains pays et dont les plus sérieux sont les suivants: l'absence de rapports, le

<sup>3</sup> FAO. 2003. Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2002. FAO, Rome. 150 p.

<sup>4</sup> SEAFDEC-FAO Ad hoc Expert Consultation on Variables and Terminology for Aquaculture Monitoring in Asia, Bangkok, Thaïlande, 13-16 septembre 1999.

manque de rapports en temps opportun, le manque d'informations dans les rapports ou le manque de précision des rapports. La FAO s'efforce d'encourager tous les pays à produire des rapports ponctuels, précis et complets mais elle dépend en premier lieu de la volonté des pays à répondre correctement aux questionnaires et aux demandes de données. Les statistiques reçues sont examinées et les estimations douteuses sont soumises à un examen plus approfondi et font l'objet d'une demande de renseignements supplémentaire envoyée aux services nationaux concernés. Lorsque les statistiques ne sont pas communiquées ou lorsqu'elles ne sont pas considérées comme fiables et ne peuvent pas être améliorées par des consultations avec le pays concerné, la FAO produit des estimations sur la base des informations disponibles. En l'absence d'informations exploitables, la FAO peut se contenter de reproduire les données des années précédentes. Dans un avenir proche, la FAO prévoit d'ajouter des contrôles de données automatisés supplémentaires en vue d'améliorer la qualité et la fiabilité des données.

13. Au niveau national, les problèmes concernent le niveau inadéquat d'identification des espèces, le manque de rapports sur certains secteurs, tels que les secteurs ruraux et semi-commerciaux, ou la duplication des rapports sur les systèmes de production qui ne relèvent pas clairement des pêches ou de l'aquaculture. Au niveau international, les problèmes associés à la collecte et la consolidation des séries de données sont profondément liés aux contraintes nationales. Les pays souffrent généralement de pénuries de ressources chroniques, en particulier les pays en développement. Les contraintes les plus fréquemment citées sont les suivantes:

- La collecte des données n'est pas souvent fondée sur une méthodologie statistique correcte. Les données recueillies sont souvent des estimations obtenues à partir d'hypothèses, parfois sans base documentaire.
- L'absence d'un système de licences adéquat pour les exploitations aquacoles freine la croissance du secteur et empêche la collecte d'informations auprès des exploitations.
- Le manque d'évaluation quantitative de la petite aquaculture rurale et de l'aquaculture semi-commerciale.
- L'absence d'un programme de suivi permettant d'évaluer si la transformation d'initiatives expérimentales en structures commerciales est viable.
- Les informations principales relatives à l'aquaculture sont dispersées entre diverses institutions et dans les secteurs public et privé.
- Les autorités institutionnelles responsables de l'aquaculture ne font pas d'efforts systématiques pour mettre au point des programmes de collecte régulière des informations relatives à l'aquaculture auprès des institutions concernées.
- L'insuffisance des budgets des institutions gouvernementales centrales et provinciales (y compris les services des douanes pour les produits destinés à l'exportation) pour collecter les informations statistiques et assurer le suivi du secteur aquacole.
- L'absence de compétences et d'installations informatiques pour le traitement, le stockage et l'analyse des données.

14. Ces problèmes accentuent la difficulté qu'ont les pays à fournir des données actuelles, précises et complètes destinées à être intégrées dans la base de données mondiale.

## **ACTIONS ENTREPRISES OU PLANIFIÉES À LA SUITE DE LA PREMIÈRE SESSION**

### **Extension de la base de données relative à l'aquaculture**

15. À partir d'informations principalement disponibles dans ses archives, la FAO a récemment achevé d'identifier séparément la production des pêches de capture et la production

aquacole pour l'ensemble des pays du monde depuis 1950. La base de données actuelle de la production aquacole contient les enregistrements annuels organisés par pays, environnement aquatique et espèces ou produits d'importance commerciale. Ces données facilitent l'analyse à long terme des tendances des pêches de capture et de l'aquaculture. La base de données est téléchargeable depuis le site Web de la FAO<sup>5</sup> et disponible également sur un CD-ROM. Cette désagrégation ayant exigé de procéder à choix arbitraires, d'échafauder des hypothèses et de conduire des recherches approfondies, les experts nationaux en aquaculture sont priés de vérifier les données extrapolées dans leur domaine d'expertise et de signaler toutes les anomalies ou les écarts qu'ils pourraient déceler afin que la FAO puisse améliorer en permanence la qualité de la base de données.

### **Préparation des statistiques structurelles de l'aquaculture**

16. En vue de préparer la Consultation d'experts sur l'utilisation des terres et des eaux en aquaculture qui a eu lieu en octobre 2002, les statistiques de production des structures d'élevage fournies par une sélection de pays représentant une bonne répartition géographique ont été consolidées aux fins d'analyse. Les données annuelles relatives aux pratiques de production aquacole dans une cinquantaine de pays pendant la période 1985-2000 ont été saisies dans un format électronique et soumises à des analyses préliminaires.

### **Consultation d'experts sur l'utilisation des terres et des eaux en aquaculture: vers une base d'informations améliorée**

17. En octobre 2002, la FAO a organisé une consultation d'experts sur la constitution d'une base d'informations améliorée sur l'utilisation des terres et des eaux en aquaculture. Les conclusions et les recommandations relatives aux rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture sont résumées ci-après:

- En général, les institutions nationales ne collectent pas les informations sur l'utilisation des terres et des eaux.
- Les projets, les études sous-traitées et les enquêtes régionales peuvent compenser l'absence de données. Parmi les exemples figurent le programme « Outreach » de l'Institut asiatique de technologie, l'étude menée conjointement par la Banque asiatique de développement et le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (BAD/RCAAP) et des initiatives régionales de référence tel que le projet de développement de l'aquaculture et de son extension aux communautés rurales de la Commission du Mékong, en Asie du sud-est.
- Dans de telles études, il est important d'être clair sur la classification. L'utilisation des termes « extensif », « semi-intensif » et « intensif », qui reposent sur des caractéristiques techniques et de productivité, peut être avantageusement remplacée par une classification fondée sur une série d'indicateurs structurels. (L'utilisation d'un système analogue, telle que la classification des types d'utilisation des terres, utilisé par les statisticiens agricoles peut constituer un progrès en la matière).
- Il serait souhaitable de relancer de vastes enquêtes régionales, telles que l'étude BAD/RCAAP, qui complèteraient les données provenant des recensements agricoles nationaux (lorsqu'ils existent et incluent l'aquaculture).
- Les institutions régionales, telles que le RCAAP et l'IAT en Asie, pourraient être dépositaires de ces bases de données en accès public.

18. La Consultation d'experts a également examiné les résultats reposant sur les séries chronologiques de production par structure compilées par la FAO/FIDI pour une sélection de pays ayant répondu au questionnaire. L'analyse conclut que, en ce qui concerne certains types de structure, les rapports nationaux sont insuffisants pour établir des comparaisons statistiques

---

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/fi/statist/FISOFT/FISHPLUS.asp>.

valables. Les experts ont suggéré que ce type de rapport gagnerait à être préparé sur une période plus longue (par exemple tous les trois ans).

### **Travail d'importance régionale**

19. La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a étudié la question de l'information relative à l'aquaculture en Méditerranée, en mettant l'accent sur l'harmonisation de la terminologie des nouvelles technologies<sup>6</sup>. Au cours de ces quinze dernières années, cette commission a pris une part active à la création d'un système d'informations fiable et durable sur l'aquaculture régionale dans le but de faciliter un échange d'informations (concernant la production, les marchés, les réglementations et la technologie) fructueux pour les bénéficiaires<sup>7</sup>. La FAO a travaillé avec la Commission du Mékong pour améliorer les méthodologies de collecte des statistiques relatives à l'aquaculture et aux pêches continentales<sup>8</sup>. En outre, il existe une initiative du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la FAO qui cherche à s'appuyer sur un Programme de coopération technique pour améliorer la qualité des données relatives aux secteurs des petites pêcheries continentales rurales, y compris celles qui comprennent des activités aquacoles intégrées<sup>9</sup>.

### **Consultation d'experts sur l'amélioration des rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture**

20. Avant la fin de 2003, le Département des pêches prévoit d'organiser une Consultation d'experts dans le but d'obtenir, aux niveaux national et international, des conseils et des orientations pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture à l'échelon mondial, et de stimuler l'intérêt des donateurs pour qu'ils appuient le renforcement des capacités nationales exigées. La Consultation d'experts réunira les fournisseurs et les utilisateurs des données en vue d'obtenir une approche équilibrée entre ce qui est considéré comme essentiel par les groupes d'utilisateurs et ce qui est réalisable compte tenu des ressources disponibles et des engagements en cours d'exécution. Les extraits de la note d'information sur la Consultation d'experts sont communiqués pour information dans le document portant la cote COFI:AQ/II/2003/Inf.7.

21. Pour définir les orientations, la Consultation d'experts prendra en compte un certain nombre de questions techniques et institutionnelles interdépendantes. Elle évaluera la base d'informations internationale actuelle et sa capacité à suivre les tendances en fonction des changements des perspectives de gestion. Elle examinera également les procédures d'établissement de rapports à l'échelon mondial et abordera les questions plus larges de l'assurance de la qualité et de la participation à la collecte et l'analyse des informations afin de garantir la transparence et une collecte d'informations plus systématique, aux niveaux régional, national et mondial. L'objectif global de la Consultation d'experts sera donc d'élaborer les grandes lignes d'une stratégie et d'un plan visant à améliorer durablement la qualité des rapports sur la situation et les tendances de l'aquaculture au niveau international.

22. En outre, à la conclusion de la Consultation d'experts, un groupe de travail composé de fournisseurs de données nationales examineront et formuleront des suggestions permettant d'améliorer le questionnaire actuel sur l'aquaculture, à partir de leurs propres expériences, des recommandations précédentes et des conclusions de la Consultation d'experts (se reporter au

---

<sup>6</sup> Groupe de travail *ad hoc* chargé d'élaborer un Code des meilleures pratiques durables d'élevage et d'engraissement du thon en Méditerranée, Rome 12-14 mai 2003.

<sup>7</sup> Le serveur de ce système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) est installé en Tunisie. Il bénéficie de l'assistance technique du Département des pêches de la FAO et de l'appui du Gouvernement tunisien. L'adresse du portail Internet du SIPAM est la suivante: <http://www.faosipam.org>.

<sup>8</sup> Consultation *ad hoc* d'experts FAO/CM/Thaïlande/Pays-Bas sur les nouvelles approches de l'amélioration des statistiques des pêches de capture continentales, 2-5 septembre 2002.

<sup>9</sup> FAO TCP Project Document. 2003. Addressing the Quality of Information on Inland Fisheries – Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, et Thaïlande.

document COFI:AQ/II/2003/Inf.7). Les résultats de la Consultation d'experts et du Groupe de travail seront communiqués à la prochaine session du Sous-Comité de l'aquaculture.

### **Mise au point d'un système utilisable par les pays pour améliorer la collecte des données sur l'aquaculture**

23. L'élaboration de statistiques nationales est limitée par les ressources et il existe un besoin de méthodes de collecte et de traitement de données fiables qui soient d'un bon rapport coût/efficacité. La FAO/FIDI a planifié la mise au point d'un module informatisé de collecte des données sur l'aquaculture dont la conception est analogue à un système actuel de traitement des pêches de capture (ARTFISH) qui a été testé avec succès dans de nombreux pays par le biais du Programme de coopération technique. Le but de ce nouveau système (« ARTFISH-AQ ») sera de créer une capacité de collecte et de traitement des données dans les pays qui souhaitent une telle assistance. Il est prévu que ce module intègre les éléments de procédures de sélection d'échantillons statistiques, les formulaires et les éléments de collecte des données, ainsi que les fonctionnalités de traitement et de saisie des données. Les méthodes de collecte des données les mieux adaptées à chaque typologie d'aquaculture (rurale ou commerciale, artisanale ou industrielle) seront mises au point. Si certaines des méthodes employées dans les collectes de données relatives aux petites exploitations sont directement transférables, d'autres méthodes propres à l'aquaculture devront être incluses. Les méthodes de collecte des données agricoles étant proches, la première étape planifiée consistera à examiner les méthodologies utilisées pour l'agriculture et les pêches et d'étudier la possibilité de les appliquer aux besoins de la collecte des données aquacoles. Ce module devrait être un outil valable permettant aux pays d'améliorer la qualité de leurs statistiques nationales en matière d'aquaculture.

### **Le système mondial d'information sur les pêches (FIGIS)**

24. Le projet FIGIS a pour but de fournir des informations compilées et analysées au niveau mondial, accessibles à tous et soumises à une authentification rigoureuse. L'objectif visé est qu'il devienne la norme internationale (à des niveaux de détail spécifiés plus élevés) dans les domaines des pêches et de l'aquaculture. Il vise à fournir des informations aux agences et institutions internationales, ainsi qu'aux destinataires les plus divers, dont le grand public. Il permettra également aux gouvernements nationaux, qui sont dans la plupart des cas à l'origine des données, d'accéder aux informations sur les pratiques et les systèmes de production des autres pays. L'accès aux données d'origine internationale permettra de mieux prendre en compte les questions et les préoccupations régionales et bilatérales. Le projet FIGIS examine les besoins d'information qui doivent être créés, analysés et partagés et s'emploie à les assembler et les présenter pour qu'ils répondent aux demandes des clients, à tous les niveaux. Le travail actuel et futur du projet FIGIS comprend la mise au point d'un module sur l'aquaculture, la mise en place de l'architecture d'information sur l'aquaculture, la diffusion d'un glossaire commun et de tableaux de référence et l'accès amélioré à la base de statistiques.

### **L'atlas de l'aquaculture et des pêches mondiales sur CD-ROM**

25. Après le lancement de la première version de l'atlas à la Conférence de Reykjavik sur les pêches responsables et l'écosystème marin (Reykjavik, Islande) en octobre 2001, une nouvelle version a été préparée en 2002 et distribuée en complément de l'édition 2002 de la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. L'atlas donne un panorama mondial et exhaustif de l'aquaculture. Il aborde tous les aspects, depuis la technologie et le commerce jusqu'à la recherche, et traite d'un grand nombre de questions de politique telles que la biotechnologie et la sécurité. Le CD-ROM sera publié au moins tous les deux ans et distribué à la réunion biennale du Comité des pêches de la FAO en complément de la publication de la FAO sur la situation des pêches mondiales et de l'aquaculture.

### **Amélioration des données nationales sur l'aquaculture**

26. La qualité des données régionales et internationales compilées par la FAO dépendent en dernier ressort des normes statistiques nationales en vigueur et des habitudes en matière d'établissement de rapports. L'utilité des bases de données régionales et internationales relatives à l'aquaculture dépend de la précision et de l'exhaustivité des statistiques nationales. Il est clair que les pays ont un besoin primordial de collecter des statistiques pour plusieurs raisons: leur intérêt national, l'élaboration des politiques, la planification et la gestion. La communication des statistiques à la FAO est nécessairement une préoccupation secondaire. Pour cette raison, les données demandées par la FAO et les organisations régionales doivent être les plus proches possibles de celles collectées au niveau national si l'on veut obtenir des taux de réponse élevés.

27. Certains problèmes communs concernant la qualité des collectes de données nationales ont été débattus. Ces problèmes sont courants dans tout le secteur agricole, y compris les pêches et l'aquaculture. En évaluant son programme statistique principal<sup>10</sup> en 2002, la FAO a constaté qu'il existait des problèmes de qualité des données dans de nombreux pays et régions. Communiquer des données et des évaluations adéquates pose de sérieux problèmes, en particulier aux pays les moins développés qui disposent de ressources techniques et financières insuffisantes. Les budgets prévus par les gouvernements sont généralement inadaptés et le manque de crédits empêche l'analyse des données collectées, telles que les enquêtes à grande échelle et les résultats des recensements. Il faut ajouter à ces difficultés le manque de personnel correctement formé.

28. L'évaluation a conclu que l'inadéquation des rapports statistiques communiqués par les pays avait une incidence directe sur la qualité et la valeur des bases de données des statistiques mondiales de la FAO, et qu'il était nécessaire de prendre les mesures appropriées pour que la qualité et la crédibilité de ces bases soient préservées. Il fallait en particulier: améliorer la coordination entre les services de la FAO et la coopération avec les autres organisations internationales, notamment en matière de collecte des données dans les pays et de soutien à la mise au point de systèmes de statistiques nationaux; renforcer la coordination et la collaboration au sein de l'organisation et entre les fournisseurs et les utilisateurs des données, notamment par le biais d'un mécanisme amélioré de sélection, de hiérarchisation, d'harmonisation, de suivi et d'évaluation des activités statistiques.

29. Il faut une augmentation importante des crédits pour répondre aux défis posés par l'information et décrits ci-dessus. Les ressources actuelles ne permettront qu'un progrès limité des activités normatives, notamment la mise à disposition d'ensembles généraux, adaptables aux contextes nationaux, pour planifier et conduire des enquêtes, et traiter les données collectées.

### **ACTION SUGGÉRÉE PAR LE SOUS-COMITÉ**

30. Le Sous-Comité est invité à commenter les activités entreprises pendant la période d'intersessions et les activités planifiées, telles que décrites dans le présent document. En outre, le Sous-Comité est invité à faire rapport et à débattre des actions qu'il compte entreprendre pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances au niveau national pendant la période d'intersessions à venir, et préciser les domaines de collaboration possibles avec la FAO.

---

<sup>10</sup> FAO. 2003. The Evaluation of Programme 2.2.2. (Food and Agriculture Information) – Activities Related to Agricultural Statistics in the Context of FAOSTAT – PC 89/5 (b).